Mouy, capitaine des douanes, Pannier, ancien juge de paix, Barroyer, commissaire central.

A onze heures et demie, la cérémonie était terminée.

Un mari brutal. — Depuis quelque temps, la discorde est dans le ménage François Ganda, qui tient l'estaminet du Cheval Anglais, 17, rue de la Limite.

Dimanche après-midi, Ganda se prit de querelle avec sa femme et la frappa violemment avec une chaise.

La malheureuse fut atteinte aux yeux qui sont complètement en compote.

Lundi la même scène allait se reproduire, si la présence de voisins n'avait inquiété le mari.

Arrestation. — Hier matin, vers quatre heures un quart, l'inspecteur Huyghe avec l'aide des agents Cuvelier et Gautier, a procédé à l'arrestation de Julien Bérenger, expulsé de France depuis mars 1894 pour ses opinions anarchistes.

Bérenger a été écroué au dépôt du 3e arrondissement en attendant son transfert à la prison de Lille.

Les destructeurs du jardin Barbieux. — Déjà depuis plusieurs semaines M. Vandame, chef jardinier au Parc Barbieux constate tous les matins des vols de plantes ainsi que des massifs qui paraissent avoir été foulés.

Lundi matin il constata encore un vol assez important de fleurs; un massif avait été entièrement dépouillé de ses plantes.

M. Vandame a averti M. le commissaire central.

Une enquête est ouverte afin de trouver les auteurs de ces vols audacieux.

Une personne assaillie en pleine après-midi rue de Bavay. — M. Albert Gauffet, négociant, rue des Lignes, 2, passait dimanche vers trois heures de l'après-midi, rue de Bavay, quand tout à coup il fut lâchement assailli par deux individus nommés Louis B., 19 ans, rentreur et Fernand D., 21 ans, domestique, tous deux demeurant rue de Bavay, 52.

En un rien de temps M. Gauffet eut la canne arrachée et fut battu, mordu au doigt, la figure et la tête criblées de coups.

Heureusement pour lui des personnes vinrent à son secours et les deux voyous furent cernés dans leur maison où ils s'étaient barricadés; quelques instants plus tard des agents avertis vinrent les cueillir et les écrouer au dépôt de Ste-Elisabeth.

Pourtant M. Gauffet a eu la bonté de retirer sa plainte après avoir reçu la visite des vieux parents des agresseurs dont la douleur l'a profondément touché.

Quand donc pourra-t-on circuler en sécurité dans les rues de la ville.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Voici les résultats du concours colombophile sur Clermont, qui a eu lieu le 20 mai, lequel a été donné par l'Union colombophile et organisé par la société le Martinet, chez M. J.-B. Niffle, rue Vaucanson :

1er prix Vanrenterghem p — 2e Salembier 4 p — 3e Debrue 3 p — 4e Roger 3 p — 5e Morel p — 5e bis Sarentain p d h — 6e Duhem 2 p — 7e Godart 2 p — 8e Degraeve 5 p — 9e Massez 3 p — 10e Duhamel p.

11e prix Moyart — 12e Stoffi p — 13e Millot p — 14e Hazebrouck 3 p — 15e Pennequin — 16e Legrand p — 17e Wughe 2 p — 18e Varossel 2 p — 19e Degraeve 2 p — 20e Le...s 2 p.

21e prix Mercier 2 p — 22e Napoléon p — 23e Frady-Coucke 4 p — 24e Vandevelde 4 p — 25e Denis 2 p — 26e Ghesquière 2 p — 27e Ray p — 28e Volquin p — 29e Careite 2 p — 30e Cools p.

31e prix Danette 3 p — 32e Lecomte p — 33e Lefebvre 3 p — 34e Guilmain p — 35e Ghesquière p — 36e Renard 2 p — 37e Testelain p — 38e Debenvels 4 p 39e Morel — 40 Huquette 3 p.

41e prix Denis 2 p — 42e Cools p — 43e Lefebvre p — 44e Ribaux 2 p — 45e Dual p — 46e Surentain p — 47e Peryn — 48e Denis 2 p — 49e Dugardin 2 p — 50e Godart.

Premier pigeon constaté à 8 h. 58 m. 15 s. avec une vitesse de 834 mètres; dernier, à 9 h. 25 m. 36 s.; lâché 526 pigeons à 6 heures; beau temps; vent Nord; convoyeur, J. Dedoncker.

* * *

Dimanche 27 mai 1894, grand concours sur Chantilly, prix d'honneur 100 fr., organisé par l'Union Fédérale Colombophile au siège de la société du « Petit Pigeon Bleu » établie chez M. A. Bavart, à l'angle des rues Richard Lenoir et Chapelle Carette.

Mise par pigeon 1 fr. 50. Les pigeons à 50 cent. participeront aux prix d'honneur.

Pigeon d'essai à 20 c.

Poule unique à 25 c. Poule à 50 c. par 50 inscriptions.

Poules facultatives à 1, 2, 3 et 5 fr.

Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc doublée et soudée système J. Rosoor.

Constatation obligatoire par l'appareil perfectionné, reconnu par la Fédération, système Vandenbussche.

Inscription et mise en panier samedi, 26 courant, de 3 à 7 heures du soir.

Convoyeur M. Joseph Dedoncker.

AVIS. — Aucune retenue ne sera faite sur la valeur des prix de mise. — Les consiateurs devront être rentrés au siège de la société organisatrice 45 minutes après la constatation du dernier pigeon.

* * *

Pro memoria. — Dimanche 3 juin, magnifique concours sans précédent pour Roubaix seulement, sur Orléans. Prix d'honneur 1.000 fr.

L'inscription et la mise en panier aura lieu le vendredi 1er juin, de 3 à 7 heures du soir au siège de la société l' « Eclair Ailé » établie chez M. Denis Dufontaine, 127, rue de Tourcoing.

Pour de plus amples renseignements voir l'affiche.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

SÉANCES DES 19 ET 20 MAI 1894

Versements

Roubaix, Samedi	75	dép. dont	12	nouv.	25.233	»
Id. Dim.	128	—	20	—	21.017	»
Lannoy —	17	—	3	—	4.676	»
Croix —	5	—	1	—	710	»
Wattrelos —	19	—	2	—	10 822	»
Ascq —	3	—	3	—	1.274	»
Totaux	247		41		62.932	»

Remboursements

Roubaix, Samedi	64	remboursem.	27.483	87
Id. Dimanche	72	—	23 621	80
Lannoy —	13	—	5.1384	54
Croix —	3	—	7 3	38
Wattrelos —	4	—	3.140	»
Ascq —	1	—	1.6101	62
Totaux	157		61.943	62

Les opérations du mois de Mai sont suivies :

A Roubaix, par MM. L. Mulliez-Delattre et Louis Ferrier, directeurs, et MM. A. Lepoutre-Six et Victor Convreur, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Victor Leborgne. — A Croix, par MM. Alphonse Delesalle et Etienne Lepers. — A Wattrelos, par MM. Henri Delcroix et Baptiste Delreux. — A Ascq, par MM. Henri Dupire et Jean-Baptiste Thierry.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures les samedis de 9 à 10 heures 1/4. Les remboursements ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le caissier : FRÉMONT

Attraction

Alors que de l'aimant l'attractive puissance
S'exerce seulement sur le fer et l'acier,
Le savon du Congo, par son exquise essence,
Attire tout à lui dans l'univers entier.

Victor L.., au savonnier parisien V. Vaissier.

Photographie artistique Victor HERMANT

165, GRANDE-RUE, ROUBAIX

PREMIÈRES COMMUNIONS

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs
A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec primes
Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 franc. la douzaine avec prime.

776

TOURCOING

Mort subite. — M. Henri Pecqueur, 47 ans, retordeur, rue Motte, s'était rendu vers 5 heures à l'estaminet Geolbert, même rue, et causait avec le patron lorsqu'il éprouva une suffocation qui lui fit porter vivement les mains au cou, puis il s'affaissa.

On appela M. le docteur Crissat qui lui donna des soins énergiques mais malgré cela M. Pecqueur ne tarda pas à succomber. Le défunt était célibataire et on ne lui connait que quelques parents éloignés habitant Roubaix.

Photographie Artistique et Industrielle

81, *rue Desurmont, TOURCOING*

près le Nouvel Hôtel-de-Ville

Portraits soignés depuis **7** fr. la douzaine, émaillés et bombés, avec un grand comme prime gratuite.

Portraits artistiques, au charbon, spécialité de la maison.

Réduction aux militaires et aux personnes participant à la Fete du Centenaire.

On opère par tous les temps.

81, RUE DESURMONT, TOURCOING

RONCQ

Dimanche vers 9 heures du soir, un incendie s'est manifesté chez Fastin Seynave, cultivateur, demeurant au hameau du Pied-de-Bœuf.

Le feu a pris dans une grange qui a été entièrement consumée, ainsi que des hangars et une assez grande quantité de paille et de fourrages de même que des instruments aratoires. L'alarme a été donnée par Mme Seynave.

Lorsque les pompiers de Roncq et du Blanc Four sont arrivés, les bâtiments étaient déjà totalement enflammés, de sorte qu'ils n'ont pu que protéger les constructions voisines.

Les secours n'étaient pas très faciles par la raison que l'eau faisait défaut.

Les pertes mobilières et immobilières, couvertes par des assurances sont évaluées à une douzaine de mille francs.

Quant à la cause elle est jusqu'à présent inconnue, mais la malveillance n'est peut-être pas étrangère à ce sinistre.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, une enquête est ouverte par M. Delattre, commissaire de police et par les gardes

LILLE

Accidents

Lundi vers midi et demi, Eugénie Joseph, 18 ans, fileuse, rue Wicar, cour Vaniscotte, 2, a été renversée rue Malsence, par la voiture de M. Becquet, boulanger. Les roues lui ont passé sur les jambes et ont produit de fortes contusions. Pas de fractures heureusement.

Après avoir reçu des soins la jeune fille a été reconduite à son domicile en voiture de place.

Dans l'après-midi du même jour Marie Montaigne, 66 ans, ménagère, rue Colbert, 163, est tombée rue de la Vieille Comédie et s'est luxé la cheville droite.

Le docteur Cochet, après l'avoir pansée, l'a fait transporter chez elle.

L'escroquerie à l'annonce

Nous avons publié samedi matin, les exploits du couple Duronthon-Fontaix, rue d'Isly, 58, qui pratiquait l'escroquerie à l'annonce.

On se souvient que ces chevaliers d'industrie faisaient insérer dans tous les grands journaux de Paris et de la province, hormis ceux de la région du Nord, une annonce offrant, moyennant un envoi de 2 fr. 50, la facilité de gagner 150 à 200 francs par mois sans quitter son emploi.

Le nombre des gogos qui ont répondu à ces offres alléchantes est énorme. Chaque jour, il arrivait des paquets de lettres contenant soit des timbres, soit des mandats.

Toutes ces lettres sont remises à M. Delalé, juge d'instruction chargé d'instruire cette affaire, qui prend des proportions incroyables. Ce ne sera que lorsque les annonces auront cessé de paraître, c'est-à-dire dans une quinzaine de jours qu'on sera fixé sur le montant des sommes envoyées.

Il est probable que les intéressés dont les lettres sont arrivées depuis l'incarcération des escrocs rentreront en possession de leur argent dès que l'instruction sera terminée.

Chiens enragés

Nous avons relaté dans un de nos derniers numéros que le chien de M. Loosfeld avait mordu la femme de ce dernier. D'autres chiens ont été mordus par l'animal atteint d'hydrophobie.

La police après des recherches très sérieuses a fait abattre hier, dans le quartier du Sud une dizaine de chiens suspects, dont trois appartenant à Mme Tourmant et un à M. Laurent, horticulteur.

Mme Loosfeld est partie à Paris se faire traiter à l'Institut Pasteur.

Typhus

Le nommé Théodore Blondel, envoyé à la Charité mardi dernier pour fièvre typhoïde, a été transféré le mercredi suivant au pavillon des contagieux, comme atteint du typhus.

Cet homme n'a pas été atteint d'aucune des deux maladies précitées; il est aujourd'hui, du reste, complètement guéri.

LE NORD

DOUAI

Série d'arrestations. — La police de Douai n'a pas perdu son temps dans la journée de vendredi dernier; elle a opéré les nombreuses arrestations ci-après :

Auguste Ducatel, 54 ans, originaire de Sainte-Catherine-lez-Arras, journalier à Douai.

Joséphine Gombert, femme Béhague, 49 ans, née et domiciliée à Douai.

Théry Adolphe, âgé de 62 ans, journalier né à Moncheaux, demeurant à Cuincy. Galem Jules, 64 ans, mineur né à Fresnes, Leblanc Hermance, 50 ans, originaire de Croisilles (Pas-de-Calais). Tous ces personnages sont inculpés de mendicité.

La police a aussi arrêté le sieur Corbie Elie-Joseph, 38 ans, né et demeurant à Bousies près Cambrai.

Cet individu, qui a déjà encouru 12 condamnations, s'était fait servir un repas convenable chez M. Soliné, aubergiste, rue de Valenciennes. Après s'être bien garni l'estomac, il déclara que sa bourse était complètement vide.

Roost-Warendin. — *Elections municipales*. — Les électeurs de cette commune sont convoqués pour le dimanche 3 juin, à l'effet d'élire trois conseillers municipaux en remplacement de M. Bernard, maire, et de M. Vincourt, décédés et de M. Bataille Augustin, démissionnaire.

Rixe sanglante à Dorignies

Dans la nuit de lundi, une rixe a éclaté à Dorignies entre plusieurs ouvriers mineurs.

Le sieur André Elouard, âgé de 20 ans, demeurant coron D, 9, a reçu deux coups de couteau, l'un à l'épaule gauche est sans gravité, l'autre au côté gauche lui a fait une blessure assez grave. Ces coups lui ont été portés par un nommé Célisse Adolphe, âgé de 21 ans, ouvrier mineur, demeurant même lieu, coron D, 1, qui de son côté a été mordu à la lèvre et au bras.

M. le Dr Dransart appelé à donner des soins à André, n'a pu jusqu'à présent se prononcer sur la gravité de son état.

Aniche. — *Accident à la verrerie d'en haut*. — Le jeune Delille, 18 ans et son camarade Sylvert, 17 ans, s'amusaient hier après-midi à démonter un revolver chargé, quant tout-à-coup un coup de feu retentit et la balle vint atteindre Sylvert au-dessus du sein gauche. La blessure est grave, les médecins appelés à donner des soins au blessé n'ont pu encore extraire la balle.

UN HOMME ÉCRASÉ A AUCHY

Lundi, vers midi, le jeune Dujardin, 19 ans, habitant Orchies, conduisait une voiture de sable à la ferme de M. Desprez, à Wattine, quand arrivé sur la place, il fit un faux mouvement et tomba sous les roues du véhicule qui lui écrasèrent la tête.

CAMBRAI

Caudry. — On nous écrit de cette ville :

Le conseil municipal s'est réuni avant-hier à 5 heures du soir pour ouvrir la session de mai et aussi pour approuver le dépôt du compte administratif.

En ouvrant la séance M. le maire a prononcé quelques paroles d'usage et a demandé qu'on nommât le secrétaire. M. Marliot a proposé le citoyen Sandras, quelques cris de oh! oh! ont accueilli cette nomination. En effet le citoyen Sandras n'avait plus voulu accepter cette fonction depuis la mémorable séance du 21 février dernier. Bref on l'acclame et il prend place au siège qui lui est réservé; vient ensuite la nomination d'un secrétaire adjoint, M. Marliot propose le citoyen Gosselin. le maire lui fait remarquer que ce serait faire affront au conseil que d'aller chercher un auxiliaire ailleurs qu'au sein de ce même conseil. M. Marliot lui objecte que la loi autorise dans le fonctionnement des séances des conseils municipaux de prendre un sous-secrétaire en dehors du conseil.

Ce M. Marliot me paraît un jurisconsulte émérite, car il nous en a débité par cœur de quoi nous faire perdre la tête — dame, pour faire un député... — Bref, on est allé chercher le livre de loi, on l'a lu et cela et ma foi c'était vrai, qu'on pouvait prendre un secrétaire adjoint parmi ceux qui assistent aux séances. Malgré ça, M. le maire dit qu'il n'accèdera jamais à une telle proposition. Sur ce, la majorité, sur un signe du citoyen Marliot déchaîne une tempête qui obligea M. le maire à lever la séance.

Le citoyen Marliot qui nous avait promis un compte-rendu très détaillé de cette séance, voudrait-il nous en décrire la physionomie.

DUNKERQUE

Chronique maritime. — Le steamer Santa-Fé des Chargeurs-Réunis, est parti le 18 mai de Rio-Janeiro pour Dunkerque, porteur de laine pour Roubaix-Tourcoing, Fourmies et diverses marchandises pour le Havre.

— Le Steamer anglais Leander parti de Bombay le 24 avril pour Dunkerque, a à bord : 1,855 balles coton, 26,930 sacs graine de lin, 17,384 sacs graine de navette, 2,198 sacs graine de pavot, 1,123 sacs graine de niger, 8,004 quintaux anglais arachides.

— Le steamer anglais India est parti le 5 mai de Bombay pour Dunkerque, ayant à bord 2105 balles coton, 15550 sacs graine de lin, 6207 graine de navette, 15848 sacs graine de pavot, 572 sacs graine de moutarde, 11144 quintaux arachides, 500 dito cornes de buffles.

— Le steamer anglais Bergarée est passé à Aden le 17 mai allant de Bombay à Dunkerque, porteur de 34940 sacs graine de lin, 800 sacs graine de pavot, 6003 quintaux arachides.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident mortel

Un cultivateur de Neuville-St-Vaast, M. Leroux Constant, âgé de 50 ans, revenait avant hier soir chez lui, conduisant un chariot rempli de pavés qu'il était allé chercher aux carrières de Mont Saint-Eloi.

Tout-à-coup, le cheval sur lequel il était monté fit un brusque écart et le malheureux conducteur fut projeté sur le sol. L'une des roues de la voiture lui broya la tête.

Tentative de déraillement

Une tentative de déraillement a été commise avant-hier sur la ligne de Berlincourt à Bapaume.

Une main criminelle a placé sur la voie, à 200 mètres environ de la gare de Bertincourt une énorme pierre qui fort heureusement a été aperçue par un homme d'équipe.

Quelques minutes plus tard, le train de voyageurs se dirigeant vers Bapaume eut certainement déraillé.

BÉTHUNE

Conférence. — Une conférence organisée par la Société de géographie de l'arrondissement de Béthune sera faite par M. le docteur Legay, de Lille, jeudi à 8 h. 1/2 du soir dans les salons de l'hôtel de ville, à Béthune. Sujet : « La soif de Buridan. Boira-t-il le verre d'eau ou le bol de lait? Où sont les microbes. » Cette conférence sera accompagnée de projections. Entrée gratuite.

Lens. — Chaque soir la grande ménagerie Pezon obtient un très vif succès, la salle est littéralement comble. L'on sait que cet établissement est de ceux qui voyagent celui qui possède la plus remarquable collection d'animaux.

La grande attraction est la danse serpentine que la dompteuse exécute au milieu d'un groupe de lions.

CALAIS

A la suite des recherches faites par la police, les auteurs du vol d'une certaine quantité d'alcool, valeur 300 fr. commis dans la nuit du 6 au 7 janvier dernier sur les quais du port, au préjudice de la Compagnie du chemin de fer du Nord, ont été découverts.

Les principaux auteurs sont des journaliers du port, nommés Leroy (dit Babar), 37 ans, rue de la Citadelle; Guilbert Théophile, 50 ans, rue du Hasard; Chrétien Etienne, 26 ans, rue du Temple, 85.

Dans cette affaire, deux cafetiers, les nommés L. B., rue Christophe-Colomb, et D. C., même rue sont inculpés de vol par recel.

— Lundi soir vers 3 heures, le nommé Hérault, âgé de 34 ans, repris de justice, à qui le séjour à Calais est interdit, s'est introduit chez la fille Bernard dont il fut le souteneur et a cherché à l'étrangler après l'avoir rouée de coups. A ses cris, les voisins s'interposèrent et l'agresseur prit la fuite. La police a pu le retrouver.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 21 mai 1894

Présidence de Martin, vice-président; Ministère public, M. Du Bousquet de Florian.

LILLE

Vol et abus de confiance. — Le 16 avril dernier Augustine Castelain, 37 ans, se présentait chez Mme Angèle Morel, modiste, rue Basse, 39, accompagnée d'un militaire et lui commandait un chapeau.

Le lendemain, Mme Morel s'apercevait de la disparition d'un chapeau, et quelques jours après, une de ses ouvrières croyait reconnaître sur la tête d'une personne qu'elle rencontrait dans la rue, un deuxième chapeau qui avait disparu du magasin.

Augustine Castelain avait profité de ce que la modiste avait tardé quelques instants à arriver au magasin pour soustraire les chapeaux que Mme Morel reconnait formellement. L'un d'eux avait été vendu à Mme Lestienne.

Augustine Castelain en même temps qu'elle comparaissait pour vol, était encore prévenue d'abus de confiance.

Le 4 avril dernier, Mlle Julia Vergotte, brodeuse rue Pierre-de-Roubaix, 49, lui confiait deux chapeaux à faire. Sa belle-sœur qui était présente en ce moment lui commandait un chapeau de 7 à 8 francs et lui remettait 2 francs d'avance.

Trois jours après, ne voyant rien venir, elle se présentait chez Augustine Castelain et la trouvait chez elle au milieu de paquets. Le chapeau n'était pas fait, lui dit-on, mais on lui promit de le porter chez Madame Vergotte, vers 5 heures. Rien ne venant, Mme Vergotte se rendit chez Augustine Castelain, vers 8 heures. Elle avait déménagé. Les formes et fournitures de chapeaux confiées à Augustine n'ont pas été retrouvées et les deux francs qu'elle avait reçus en à-compte n'ont pas été remboursés.

Augustine Castelain récolte aujourd'hui, 3 mois de prison.

Vol de bouteilles de vin. — Céline Duhamel, 21 ans, servante, comparaît aujourd'hui devant le tribunal correctionnel comme prévenue du vol de bouteilles de vin au préjudice de son patron, M. Félix Demarche, cafetier, place Sébastopol, 1; un de ses amants, Thorette Cyprien, sellier, un client de l'établissement, est en même temps poursuivi comme son complice.

Mme Desmarche étant malade, Céline Duhamel servait à l'estaminet. Elle en profitait pour soustraire des bouteilles de vin qu'elle portait à son amant.

Elle se voit condamner à 1 mois de prison.

Thérette est très bien noté, le tribunal lui inflige 1 mois de prison, mais il lui accorde le bénéfice de la loi Bérenger.

Encore un vol de bouteilles de vin. — Depuis quelque temps, M. Jean-Baptiste Wibebolle s'apercevait qu'il disparaissait de sa cave des bouteilles de vin.

Le 17 mai dernier, un de ses domestiques, Jules Dedonker, en descendant dans la cave y trouva le nommé Pierre Vernet, 32 ans, aussi employé dans la maison.

Il était en train de vider dans une gourde une bouteille de vin. Dedonkère lui demanda ce qu'il faisait, Vernet se contenta de lui offrir à boire et l'invita à ne rien dire. Dedonkère avertit néanmoins son patron et Vernet était alors poursuivi pour vol.

Il se borne à rejeter sa faute sur un autre employé de la maison Wattebolle, Louis Paris, 29 ans, limeur, qui lui aurait dit où se trouvait la bouteille après l'avoir cachée entre ses tiroirs.

Paris comparaissait donc aussi sous la prévention de vol. Vernet a de bons antécédents, le tribunal le condamne à 48 heures de prison avec bénéfice du sursis. Quant à Paris, il se voit infliger 10 jours de prison.

* * *

Autres condamnations

Pour fraude. 3 jours de prison et 500 francs d'amende à Léopold Blomme, 61 ans, terrassier — 12 jours de prison et 500 fr. d'amende à Hippolyte Lucoulombier. — 2 mois de prison et 500 fr. d'amende à Julienne Cloeat.

Pour vol. — 2 mois de prison à Adolphe Pérouse 22 ans, tisserand à Linselles.

Pour mendicité. — A Henri Dhénin, chanteur ambulant à Armentières, 40 jours de prison; à Prosper Ducroquet 67 ans, charretier sans domicile, 24 heures de prison.

Pour infraction à un arrêté d'expulsion, 20 jours de prison à Alphonse Verleven.

Rebellion et ivresse. — Paul Bastien, couvreur à La Bassée récolte 3 jours de prison et 5 francs d'amende, mais le tribunal lui accorde le bénéfice du sursis, grâce à ses bons antécédents.

Tribunal correctionnel de Douai

Audience du 19 mai

Le Tribunal a jugé les affaires suivantes :

Joséphine Gombert, femme Béhague, est condamnée à 15 jours pour mendicité.

Le même fait vaut huit jours de prison à Ducatel Auguste.

Adrien Vaillant, tonnelier à Douai, s'est laissé tenter par les charmes de la nommée Sauvage Céline qui compte dix-huit printemps. Il l'a accompagnée dans sa chambre où se trouvaient déjà une de ses compagnes et le sieur Delarue Charles, plafonneur. Après avoir bu quelques verres, les trois complices disparurent l'un après l'autre. Vaillant, resté seul, constata aussitôt que son porte-monnaie, contenant 29 francs, avait disparu. Céline Sauvage et Charles Delarue, reconnus coupables du vol, sont condamnés à 3 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Bertrand Mathieu, raccommodeur de faïence, est un ivrogne incorrigible. Pris de nouveau pour ivresse manifeste, il est condamné à 2 mois de prison et 16 fr. d'amende.

Victorine Aubin, femme Carlier, 23 ans, est inculpée de fraude. Elle est condamnée à 400 francs d'amende.

Corbier Elie est reconnu coupable de grivèlerie et condamné à six mois de prison et 100 francs d'amende.

Marcheux Adolphe, pratique aux cartes le jeu des petits paquets; il va, les jours de quinzaine, exploiter les mineurs à Dorignies : il ne dédaigne pas d'exercer sa profession dans les compartiments de chemins de fer. Il est condamné à un mois de prison.

Eugène Dupuis, dit Monclerc, âgé de 20 ans, a terrassé la jeune Florentine Thorel, âgée de 11 ans, sur le territoire d'Auby et a essayé de la violenter. Les appels étouffés de l'enfant furent entendus du père qui accourut et mit Dupuis en fuite. Dupuis fait des aveux complets. Il est condamné à 3 mois de prison et 50 fr. d'amende.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 21 mai

La troisième session des assises pour l'année judiciaire 1893-94 s'est ouverte lundi matin à Douai, sous la présidence de M. Bousquet, ayant pour assesseurs MM. Jardel et Lavoix, conseillers à la Cour.

Tentative de viol à Avesnes-les-Aubert

La première affaire appelée est une tentative de viol dans laquelle est impliqué un sieur Henri Guidez, âgé de 19 ans, tisseur à Avesnes-les-Aubert.

Henri Guidez est condamné à un an de prison.

L'inculpé est défendu par Me Joire.

Coups et blessures à Dunkerque

Un représentant de commerce de Dunkerque, M. Lefebvre, avait, vers le milieu de février, passé une partie de la soirée dans un estaminet du Marché aux Poissons avec un scieur de long, Jean Borrey, âgé de 30 ans, né à Ostende et demeurant à Dunkerque.

M. Lefebvre connaissait un peu cet individu qui lui avait demandé de lui payer une consommation.

En sortant de l'estaminet, Borrey reprocha à M. Lefebvre de n'avoir pas réglé les consommations, puis il le jeta à terre d'un violent coup de poing et, s'acharnant sur lui, lui porta au visage des coups de pied et des coups de poing jusqu'au moment où des passants intervinrent.

M. Lefebvre a été si violemment frappé qu'il perdit l'œil droit et qu'un mois après l'agression, il n'avait pu reprendre ses occupations.

Quant à Borrey, tout en reconnaissant avoir porté un coup de poing sur l'œil de M. Lefebvre, il prétend, malgré les témoignages, n'avoir pas frappé avec le pied.

L'accusation déclare que l'inculpé est mal noté et qu'il a été déjà condamné à quatre mois d'emprisonnement pour coups et blessures volontaires.

Borrey est condamné à quatre ans de prison.

Défenseur : Me Bultheel.

Le siège du ministère public est occupé par M. de Savignon, avocat général.

EN COMPARANT

L'Huile St. Jacob à tout autre liniment, sa supériorité est constatée de suite, car si ceux-là remplissent le but dans les traitements d'affections superficielles légères ou de maux passagers, l'Huile St. Jacob par sa grande propriété pénétrante atteint de suite le siège du mal et en chasse la cause. D'où il est reconnu partout que l'Huile St. Jacob conquiert la douleur. Elle guérit le rhumatisme. Elle guérit les maux de tête. Elle guérit la névralgie et les âcretés du larynx. Elle guérit la goutte et le lumbago. Elle guérit les entorses et ces maux de corps où généralement une application externe est prescrite. Ceux qui n'ont jamais essayé l'Huile St. Jacob et ont souffert longtemps; ceux qui se sont découragés et ont perdu tout espoir parce que les autres remèdes n'ont pu produire de résultats, emploient l'Huile St. Jacob qui a guéri des milliers d'affections de rhumatisme pour lesquels les patients avaient complètement abandonné tout traitement. Elle a guéri des personnes qui ont été affligées de douleurs pendant la plus grande partie de leur existence. Elle est très simple, sure et certaine dans son application.

Beaucoup de personnes se figurent que le VIN de

BANYULS-TRILLES

ne doit être absorbé que **pur**. C'est une erreur; car, **pris avec de l'eau**, il présente ce double avantage de désaltérer très agréablement, tout en excitant l'appétit.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Photographie Elkan

74, rue Pellart, 74, ROUBAIX

Premières COMMUNIONS

12 portraits pour **5** francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe **10** francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait peint à l'huile sur bois.

Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.

Groupes de familles et de sociétés.

Reproduction d'anciens portraits.

Grands portraits au charbon 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

La maison achète et vend d'occasion, les appareils de photographie.

LA FRAUDE : En raison des imitations grossières qui se vendent sous le nom de PAPIER D'ARMÉNIE, nous prévenons le public que SEUL, le véritable PAPIER D'ARMÉNIE porte imprimé sur chaque morceau la mention : PAPIER D'ARMÉNIE Aug. PONSOT. Echon gratis. — DELARRA, Pharmacien, pl. de la Liberté, Roubaix.

PETITE CORRESPONDANCE

E. C. à Lille. — Oui. — *Al J.* — Lorsque vous aurez 18 ans, adressez-vous au bureau de recrutement. — *M. M. E.* — Oui, la faillite entraînant liquidation. — *A. N.* — 1e Au juge de paix; 2e au maire. — *X. Y. Z.* — Le fait pourrait vous causer des ennuis si un concurrent venait à le faire connaître.

Etat civil de Roubaix

Du 21 mai

Naissances. — Henri Caltron, rue 3 ponts, 47 — Maurice Dhergere, rue de l'Industrie, 58 — Emile Wullems, rue de Flandre, 133 — Clémentine Cours, rue Thécle, 4 — Adolphe Lefebvre, rue d'Arcole, cour Joge 19 — Joséphine Dujardin, rue Jean Bart, cour Dumery, 5 — Emilienne Lepers, rue de Lenze, 154 — Julia Didreck, rue Denerin, 113 — Germaine Tiberghien, boulevard de Strasbourg, cour Caudelier, 8 — Marcelle Desprez, boulevard d'Halluin, 18 — Marie Thémont, rue du Pile — Vital Debœve, rue Long-Haies, cour Gros, 21 — Léopold Pieters, rue Tourcoing, cour Jonville, 10 — Marie Franchomme, rue Tilleul — François Delhaye, rue Vincanson, cour Prouvost, 4.

Décès. — Eugène Peetroons, 1 mois, rue Jacquard, cour Masurel, 43 — Pierre Verseldre, 16 mois, rue Jemmapes, cour Ricard, 8 — Philomène Lerouge, 50 ans, rue Rossine, 2 — Martial Duquesne, 67 ans, rue Long Chemise, 43 — Louis Dubois, 70 ans, rue l'Epeule, 124 — Edouard Verpoort, 56 ans, rue Fontenoy, 67 — Célina Rohart, 66 ans rue Fosse aux Chênes, 4 — Malvina Plouviez, 27 ans, Hôtel Dieu — François Donnez, 25 ans, rue Pierre de Roubaix, 75 — Marie Duhamel 44 ans, rue Mons, 40

Mariages. — Entre : Arthur Morel, domestique, 22 ans et Léontine Houzé, servante, 23 ans, rue Fontenoy, 40 — Achille Flével, sellier, 32 ans et Emma Desagre, modiste, 21 ans, rue Pierre Motte, 25-9 — Jean Nicaisse, fileur, 35 ans, rue du Collège, 107 et Jeanne Sicens, peigneuse, 41 ans, rue de la Banque, cour Bataille, 4 — Edmond Bauwens, domestique, 25 ans et Marie De Roo, ménagère, 27 ans, rue de Mouveaux — Polidor Delporte, cordonnier, 43 ans et Octavie Baert, ménagère, 40 ans, rue Daubenton, 73 — Juste Gauthier tisserand, 35 ans et Joséphine Guéguin, ménagère, 33 ans, rue du Fresnoy, 127 — Joseph Albrecht, magasinier, 24 ans, rue Long Haie, et Elise Van Riet, tisserande, 22 ans, rue Magenta, 13.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 mai 1894.

La hausse commence à rencontrer une certaine résistance. Indépendamment des réalisations de la spéculation on remarque des ventes assez nombreuses au comptant, sous la pression desquelles le 3 0/0 rétrograde à 101.10.

Le 3 1/2 est revenu de 107.30 à 107.07.

La Rente Italienne règle son attitude sur celle de nos rentes et recule à 77.80.

En Espagne la situation financière est toujours aussi critique; c'est pourquoi la Rente Extérieure, abandonnée par le comptant, n'obéit plus qu'à la spéculation qui lui imprime des mouvements divers qui rendent cette valeur très dangereuse.

Sur les Sociétés de crédit, les transactions ont conservé une bonne activité.

On cote la Banque de France à 4,030.

Le Crédit Foncier a été très demandé de 960 à 962.50. Les obligations foncières et communales à lots sont en un excellent marché; ces titres possèdent encore une certaine marge de hausse, et on s'expliquerait que les capitalistes leur réservent une large place dans leur portefeuille.

Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 5[illegible]. Les opérations sociales se développent régulièrement ainsi qu'en font foi les bilans mensuels de cet établissement.

Le Crédit Lyonnais se consolide à 742.50.

La Société Générale se traite activement à 456.

L'obligation des Chemins Économiques finit à 415.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables.

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versements. Conversions.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

Comptoir de Change

FONDÉ EN 1879

Siège Social,

LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales :

ROUBAIX	LILLE-WAZEMMES
6, rue de la Gare.	Rue Gambetta, 1ter.

Ordres de Bourse

Exécutés aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, etc., aux conditions les plus réduites. **Titres** contre **Espèces**.

Opérations à Forfait

Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante **Titres** contre **Espèces**.

Coupons

Paiement des coupons et titres remboursables à présentation sans classement ni bordereau à **toute époque avant l'échéance**, moyennant commission variant selon la durée de l'escompte.

Transferts — **Conversions** — **Souscriptions** Charbonnages.

TOURCOING

Tel est le titre de l'ouvrage d'histoire locale que nous avons mis en vente au prix de

50 Centimes

Ce livre, luxueusement édité, est divisé en trois parties :

1e Les municipalités de 1789 à 1795;

2e Les occupations successives par les armées coalisées;

3e La Bataille du 18 mai 1794.

Les fêtes grandioses que nous célébrerons augmentent encore l'intérêt des études, les documents et des récits qui abondent dans le livre.

TOURCOING

et qui lui imposent une place dans la bibliothèque de tous nos concitoyens.

Ecrite par un enfant de notre Ville, sous l'inspiration du plus ardent patriotisme et du plus profond amour de la Cité, l'œuvre historique que nous avons mise en vente au prix de

Cinquante Centimes

restera comme le plus agréable souvenir des grandes manifestations du Centenaire.

AVIS

Heures fixées par l'**Administration municipale** pour l'éclairage public, du 16 au 23 mai :

Allumage à 9 h. ./. du soir, extinction à 2 h. 1/2 du matin.

L'allumage et l'extinction sont commencés un quart d'heure avant et doivent être terminés un quart d'heure après les heures fixées ci-dessus.

n.o.

PILULES STANDAERT

le meilleur

DÉPURATIF du SANG

Le Dépuratif le moins coûteux.

PRIX : 1 FR. 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)

Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.

Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, le MANQUE D'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les AIGREURS, LOURDEURS DE TÊTE, etc.

Phie A. ROUSSEAU, 58, Rue de Rome, Paris.

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR LE NORD :

Phie BRUNEAU, 71, Rue Nationale, LILLE.

Tourcoing : Dépôt chez M. BRUNEAU, pharmacien.

Maladies de la Vessie

Gravelle, Calculs, Pierre, Cystite et Prostatite, Catarrhe, Incontinence, Rétention, [illegible], Hématuries et Coliques néphrétiques, guéries par les

PILULES [illegible] ROCHER

[illegible] Paris et Phies

Pour se rendre un compte exact de son mal, lire avec attention la Brochure illustrée sur les Maladies de la Vessie, des Reins, [illegible] 1er mandat

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

ÉTRENNES 1894

A. LE VASSEUR & Cie, Éditeurs

33, Rue de Fleurus, PARIS.

ALEXANDRE DUMAS **Les**

Édition de GRAND LUXE **TROIS MOUSQUETAIRES**

Illustrés de 250 dessins de Maurice LELOIR

DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES IN-8e COLOMBIER

Brochés : 50 fr. — Reliés amateur : 70 fr.

PAYABLES 5 fr. par MOIS

LA VILLETTE, 21 Mai — **Bestiaux**

Espèces	Am.	Vendus	Prix 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs........	2345	2260	1 84	1 56	1 36
Vaches........	701	674	1 72	1 50	1 30
Taureaux......	194	190	1 42	1 30	1 18
Veaux.........	1535	1380	2 -	1 80	1 60
Moutons.......	14960	13650	2 08	1 90	1 80
Porcs.........	3664	3648	1 88	1 82	1 82

Bourse commerciale de Paris

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant..	39 35	39 15	Juil.-A...	40 25	40 50
Juin.....	39 70	39 80	4 dern...	4 —	41 30

Marque Corbeil (clôture) : 45 —

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant .	101	—
3 o/o à terme .	101	10
3 o/o am. compt.	101	—
3 1/2 am. comp.	107	—
4 1/2 83 terme .	107	15
Ville de Paris		
[illegible]	575	—
1865 4 o/o .	547	—
[illegible]	427	—
[illegible]	417	50
[illegible]	110	—
[illegible]	547	—
[illegible]	547	—
[illegible]	418	—
Id. quarts .	107	—
Id. [illegible]	414	—
1894 [illegible]	378	—
[illegible]	95	25
Ville de Lille 1863	115	—
Id. 1868	304	—
Marseille 77 3 o/o	409	50
[illegible]	—	
[illegible]	4030	—
[illegible]	[illegible]	25
Banque de Paris	675	—
[illegible]	565	50
[illegible]	380	—
[illegible]	[illegible]	—
[illegible]	[illegible]	—
[illegible]	—	
[illegible]	—	
[illegible]	—	
[illegible]	—	
[illegible]	—	
[illegible] 1877 3 o/o	400	—
[illegible] 3 o/o	494	50
[illegible] 1879 3 o/o	492	—
[illegible] 3 o/o	498	—
[illegible] 3 o/o	[illegible]	—
[illegible] 3 o/o	[illegible]	75
[illegible]	[illegible]	—
Crédit Lyonnais	742	50
Crédit Mobilier	[illegible]	—
Société Générale	456	—
Est . . .	[illegible]	—
Lyon . . .	1505	—
Midi . . .	1380	50
Nord . . .	1861	—
Orléans . . .	1605	—
Ouest . . .	1114	—

Sud . . .	330	—
Fives-Lille . .	668	—
Lille-Béthune .	456	—
Picardie-Flandre .	455	—
Bons de la Presse	11	50
Panama action	—	
— 4 o/o obl.	24	75
— 4 o/o obl.	26	—
— 5 o/o obl.	35	—
— 6 o/o obl.	36	50
Suez actions .	2870	—
— obligations	583	—
— part fond.	1162	50
— Soc. civile	1250	—
Gaz de Paris .	1156	—
Omnib. Paris .	1025	—
Russe 1880 . .	100	65
— 1889 . .	102	75
— 4 o/o or .	101	75
Egypte unifiée .	102	70
Ext. Espagne	64	25
4 o/o Hongrois	96	40
5 o/o Italien .	77	50
[illegible] 3 o/o	22	—
[illegible]	24	20
Banq. [illegible]	565	50
Banq. Ottomane	638	50
Autrichien	705	50
Lombard	212	25
Nord Espagne	[illegible]	—
[illegible]	—	
[illegible]	146	25
Portugais [illegible]	[illegible]	—
Hellénique [illegible]	167	—
C. fer Lyon 3 o/o	—	
— Médit. 3 o/o	463	50
— [illegible]	466	75
— — [illegible]	463	—
— Médoc	391	—
— Midi	464	75
— Orléans 3 o/o	—	
— — 1884	464	50
— Lyon 5 o/o	1290	—
— Médit. 5 o/o	[illegible]	50
Bons 100 [illegible]	51	75
[illegible]	—	
Russe 1884	150	80
3 o/o am. terme	100	70
Cie Transatlant.	375	—
Consolidés angl.	[illegible]	

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le Gérant : E. DUJARDIN.